



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Société pédagogique vaudoise (SPV)
Messieurs Gregory Durand, Président
Yves Froidevaux, Secrétaire général
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Réf. : MFP/15016682

Lausanne, le 10 septembre 2014

Remise de la pétition « L'enveloppe pédagogique et le taux d'encadrement doivent être élargis »

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,

Par le présent courrier, le Conseil d'Etat accuse réception de la pétition, munie de 2'307 signatures, que la Société pédagogique vaudoise lui a remise le 17 juin dernier par l'entremise de la Chancellerie.

Il a pris connaissance avec intérêt des revendications qui sont les vôtres visant, d'une part à « revoir les enveloppes (pédagogiques) du primaire et du secondaire », et à « doter suffisamment l'enveloppe à venir destinée à l'accueil des enfants porteurs de handicaps » d'autre part, au motif que « l'Etat, en 2013, a fait plus de 800 millions de bénéfice ».

La SPV étant membre de la FSF, vous n'êtes pas sans savoir que des efforts financiers conséquents ont été consentis ces derniers mois par l'Etat envers ses collaborateurs, notamment quant à l'assainissement de la Caisse de pensions. Par ailleurs, la croissance démographique que connaît notre canton nécessite la scolarisation chaque année de plusieurs centaines d'élèves supplémentaires et le recrutement de plusieurs dizaines de nouveaux postes d'enseignants dont nous tenons impérativement compte lors des constructions budgétaires successives. L'élaboration en cours de la Loi sur la pédagogie spécialisée et de son futur règlement d'application permettra là aussi de définir les moyens alloués à l'accueil des élèves à besoins particuliers. Enfin, nous tenons à souligner également l'effort considérable accompli par les collectivités publiques communales envers le monde scolaire (multiples constructions en cours) ou parascolaire (accueil de jour).

La situation financière de notre canton, saine et rigoureusement contrôlée, nous permet heureusement d'accomplir ces généreux efforts pour le bien de nos enfants et de vos élèves. Nous devons cependant veiller à une utilisation équitable de nos ressources au profit de tous les secteurs de l'Etat afin de ne pas mettre à mal le subtil équilibre de nos ressources et prestations, en évitant également le recours à des mesures d'économie auxquelles d'autres cantons ont dû se résoudre, dans le domaine de la formation notamment.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement entend construire les budgets à venir, pour le bien de tous les habitants de notre canton.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copies

- Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- M. Alain Bouquet, Directeur général de l'enseignement obligatoire